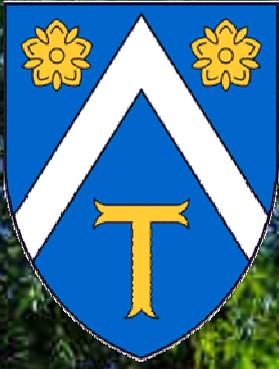


janvier 2010



Bulletin Municipal

NORGES
La Ville



agenda

Dans ce numéro

Le mot du maire	3
L'équipe municipale.....	4
L'ancienne école...et son fauteuil à fessées	5
Une salle communale dénommée Norvia.....	7
La grotte de Malpertuis qui a fait "carrière" donne son nom	7
Association Histoire et Résistance	8
Le syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux.....	9
Le syndicat d'électrification et de réseaux téléphoniques	10
Le syndicat d'entretien et d'aménagement de la Norge	10
La Communauté de Communes Val de Norge.....	12
La Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais.....	14
Le Centre Communal d'Actions Sociales	15
Pour renforcer l'attractivité : le projet "coeur de village"	16
L'amélioration du cadre de vie	17
Le comité consultatif « fleurissement » toujours actif	18
La modification du P.L.U.....	19
Un projet... à signaler	20
L'avancement des projets du Conseil Général.....	21
Le recensement	22
Les informations utiles	23
Les assistantes maternelles.....	25
L'état civil.....	25
Le parcours administratif	26
Les commerces et artisans de Norges.....	28
Une année à l'école maternelle	30
Accueil périscolaire.....	32
La bibliothèque et le carnet des associations.....	33
Le site internet officiel de Norges la Ville	47

13, 14 mars 2010

Exposition à la bibliothèque :
Les animaux fantastiques

28 mars 2010

Pratique des recherches généalogiques
à la salle des fêtes

25 avril 2010

Concert donné par Maxime Borron :
« Chopin à Nohant »
Récitant : Marc Rey

8 mai 2010

Cérémonie au monument aux morts,
verre de l'amitié,

13 juillet 2010

Feu d'artifice, Bal

14 juillet 2010

Cérémonie au monument aux morts,
verre de l'amitié, animation, repas

23 août 2010

Commémoration en l'honneur des 4 résistants
fusillés par les Allemands au lieu dit « la liberté »
situé sur la commune de Norges la Ville

Septembre 2010

Pose de la plaque à la mémoire du 1er Régiment de
Bourgogne au square de la Charme

11 novembre 2010

Commémoration de l'armistice de 14-18

contact mairie

Secrétariat : Mme CARDOT

Horaires d'ouverture :

Mardi 17h00 - 19h00
Mercredi 13h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 11h30

Permanence du Maire

sur rendez vous le samedi

Téléphone : 03 80 35 77 83

Télécopie : 03 80 35 77 93

mail : mairie.norges@laposte.net

Site officiel

www.norges.fr

mail : siteofficiel.norges@orange.fr

Bulletin Municipal

ANNÉE 2010 - N°4

JANVIER



Le mot du Maire

Ce bulletin de début d'année est l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours et de vous expliquer comment l'environnement administratif et réglementaire de la commune change. En effet au-delà des évolutions sur la taxe professionnelle et de la mise en place de conseillers territoriaux en 2014 (représentant un territoire identique au Conseil Général et au Conseil Régional) d'autres évolutions plus importantes encore pour notre village sont mises en œuvre.

Tout d'abord, le SCOT vient de terminer son Document d'Orientations Générales qui sera soumis à enquête publique cette année. Ce document, téléchargeable sur le site du Grand Dijon, impose un cadre strict quant à l'évolution de l'urbanisme, l'arrivée de nouveaux services, les implantations commerciales, la mixité sociale, ... Cette évolution très importante a déjà un impact sur nos projets puisqu'elle a empêché l'implantation d'une superette en entrée de commune. Cela va aussi nous contraindre à revoir de façon importante notre PLU, sans doute dès l'an prochain. Ensuite l'État a classé en 2009, le captage de Norges comme captage «Grenelle». C'est-à-dire un captage dont la qualité de l'eau est menacée et pour lequel des mesures de protections doivent être prises. Le syndicat des eaux devra régler ce problème afin de diminuer la contamination par les nitrates. Enfin, le périmètre Natura 2000 de la grotte Malpertuis qui abrite une population importante de chauves-souris va être étendu, à la demande de l'État. Cette extension aura aussi sans doute des répercussions sur les projets communaux.

C'est donc dans ce contexte très évolutif et alors que la crise financière est toujours là que commence cette nouvelle année. Cette crise financière laisse fin 2009 beaucoup de nos entreprises avec une trésorerie exsangue mais c'est

aussi le cas des collectivités dont les rentrées fiscales sont moindres.

En 2009, nous avons réalisé d'importants projets comme le ravalement de l'ancienne mairie, la restauration du cimetière, le fleurissement de la commune avec la plantation d'une vigne au pied de l'église, la construction du préau à l'école mais aussi réussi l'acquisition de la peupleraie de 4ha jouxtant le terrain de la source.



Emmanuel CLOCHET
Maire

L'année 2010 sera, dans la continuité, jalonnée par plusieurs réalisations comme la remise à niveau de notre signalétique, la création de jardins communaux, le fleurissement de plusieurs lieux de la commune et enfin je l'espère le règlement définitif des problèmes d'urbanisme de nos lotissements. Mais 2010 sera surtout la définition précise avec le montage du plan de financement du projet d'aménagement du terrain de la source, véritable place de village dont l'attractivité doit être renforcée. Enfin 2010 est aussi le rendez vous de la commune avec l'INSEE pour un recensement complet.

Cette nouvelle année sera encore riche de projets importants pour le village et motivants pour moi même et le conseil municipal. Je ferai donc mon possible pour que vous passiez une bonne et heureuse année 2010 à Norges-la-Ville. Que mes meilleurs vœux vous accompagnent.



L'équipe municipale

Maire :

Emmanuel Clochet

1^{er} adjoint en charge des employés communaux :

Claude Carré

2^{ème} adjoint en charge des travaux :

Maurice Chebion

3^{ème} adjoint en charge des relations avec la jeunesse et l'école :

Guy Brebouillet

Les conseillers :

Jacques Beucler
Chantal Briquez
Christine Dajnak
Michel Derepas
Xavier Lacour
Muriel Lepoint
Christiane Nadisic
Stéphane Paquet
Pierre Renaud
Christophe Zehnder

Les différentes commissions

Commission finances : Michel DEREPA (responsable), Muriel LEPOINT, Christiane NADISIC, Stéphane PAQUET

Commission travaux et patrimoine : Maurice CHEBION (responsable), Chantal BRIQUEZ, Claude CARRE, Xavier LACOUR, Stéphane PAQUET, Pierre RENAUD, Christophe ZEHNDER

Commission urbanisme : Chantal BRIQUEZ (responsable), Christiane NADISIC, Claude CARRE, Michel DEREPA

Commission école et jeunesse : Guy BREBOUILLET (responsable), Christine DAJNAK, Christiane NADISIC, Jacques BEUCLER, Christophe ZEHNDER

Commission associations et vie sociale : Christine DAJNAK (responsable), Guy BREBOUILLET, Xavier LACOUR,

Commission communication : Stéphane PAQUET (responsable), Chantal BRIQUEZ, Christiane NADISIC, Muriel LEPOINT, Jacques BEUCLER

Madame Anne-Marie Colombet a fait part de sa démission, officiellement enregistrée par le préfet en novembre 2009. Le conseil a voté la poursuite du mandat avec seulement 3 adjoints.

Une page d'histoire...

L'ancienne école... et son fauteuil à fessées

L'ancienne " maison d'école ", récemment restaurée apparaît peut-être à nos yeux telle qu'elle se présentait à ceux des élèves de Norges lors de la rentrée scolaire de 1847.

Si, ce ne sont ni Jules Ferry et encore moins Charlemagne qui inventèrent l'école, on doit à la détermination du ministre Guizot l'obligation faite à chaque commune d'entretenir une école. Cette décision ministérielle datant de 1833 ne prit pas en défaut les habitants de Norges qui entretenaient depuis au moins 1688 un maître d'école. C'est en effet, à partir de cette date, que l'on peut relever tout au long des registres paroissiaux le nom du recteur d'école, contresignant avec le curé les actes de bap-

têmes, mariages et inhumations. Si l'on excepte Quentin Bornier, arrivé en 1709, et qui mourut en 1746 dans l'exercice de ses fonctions à l'âge de 75 ans, les maîtres changent pratiquement chaque année quand ce n'est pas plusieurs fois par an.

Leur situation matérielle nous est connue par des traités signés avec les habitants de la paroisse. Celui du 9 décembre 1755 stipule que Bernard Peltheret sera tenu de chanter à la messe, d'assister aux services de fondation, d'enseigner les enfants, de porter l'eau bénite tous les dimanche dans chaque maison, tant à Norges-le-Haut qu'à Norges-le-bas, d'assister aux mariages, baptêmes et enterrements et d'accompagner le prêtre dans l'administration des sacrements. Pour cela il sera payé 50 livres par an, 40 à prendre sur les revenus de la rivière, les 10 autres restant à la charge des parents qui verseront 4 sous par mois pour les élèves débutants, 5 pour ceux qui liront et 6 pour ceux qui écriront.

Chaque habitant donnera au maître une demi mesure de seigle et 15 sous pour l'eau bénite. Le maître a droit à un logement se composant "d'une chambre et d'un petit cabinet pour faire l'école". Lorsque le prêtre loge à la cure de Savigny, le maître occupe le presbytère.



L'ancienne école et son clocheton

C'est précisément un problème de logement qui est à l'origine de la construction d'une école. En 1841, un curé est nommé à la paroisse de Norges et le conseil municipal se doit d'installer le nouveau pasteur Pierre Mouquin au presbytère. L'instituteur doit déménager dans une maison sise à la Charme que les parents jugent comme convenant mal pour faire la classe parce que trop éloignée du centre du village.

Alors, le conseil et les habitants payant le plus d'impôts, décident de construire une maison d'école et en confient les plans à Auguste Sirodot, architecte départemental.

Celui-ci a déjà dessiné les plans de nombreuses écoles et églises du département et il projette un rez-de-chaussée avec la classe et le préau et au premier étage le logement de l'instituteur. En fait on installera la mairie à la place du préau. Il y aura deux entrées, une pour les filles et l'autre pour les garçons. Un cabinet de latrines, une

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

huche à porc, une étable et un poulailler flanqueront le bâtiment du côté du presbytère. Le devis s'élève à 11400,78 francs. Le budget annuel de la commune qui compte 249 habitants est, cette année-là de 1544 francs. Deux impositions extraordinaires et 14 ans de versements seront nécessaires pour financer cette construction.

Dans la salle de classe, le plancher est en pente, six longues tables sur lesquelles sont fixées des ardoises, accueillent chacune dix élèves. Elles font front, par ordre croissant de hauteur, à la chaire juchée sur une estrade haute de 30 centimètres et complétée par un fauteuil qui n'a qu'un seul accoudoir pour pouvoir donner la fessée aux élèves. Ce siège en merisier ciré coûte 7 francs somme à laquelle il faut ajouter 60 autres pour acheter un poêle et 8,30 mètres de tuyau.

Jusqu'aux lois Jules Ferry de 1881, les parents versèrent au maître une contribution mensuelle d'un franc et la Municipalité un salaire de 200F (contre 300 à son appariteur !).

La rentrée 1965 vit la construction d'une seconde classe installée dans l'ancienne salle de caté-



Le fauteuil à fessée

chisme et celle de 1968, l'installation d'un groupe scolaire, qui, lui, remonta à la Charme.



ADL
DÉCOUPE
Sciage et carottage béton

**Sciage et carottage
de béton armé,
de maçonnerie pierre,
sans vibration
et sans poussière**

ZA de Beauregard
21490 NORGES LA VILLE
Tél : 03 80 31 59 88 Fax : 03 80 31 39 46



RUDO
CHANTIER
La Déconstruction Selective

**Une nouvelle approche
de la démolition
et du désamiantage
Qualibat 1512 & 1513**

ZA de Beauregard
21490 NORGES LA VILLE
Tél : 03 80 74 04 54 Fax : 03 80 74 02 81

www.rudo-chantier.com
info@rudo-chantier.com

Une salle communale dénommée Norvia

D 105

NORVIA

C'est dans le cartulaire de Saint-Bénigne que le nom de Norges est cité pour la première fois.

On peut lire dans ce recueil des propriétés de l'abbaye de Dijon qu'en 741, un certain Egremare a donné aux moines tous ses biens situés in finis Norviensis, dans le finage, sur le territoire de Norges. L'année 775, les moines reçoivent des terres situées in villa Norvia, la villa étant une grande exploitation agricole.

Le 25 février 852, Séfard vend à la congrégation des clercs de Saint-Bénigne pour la somme de

5 livres d'argent, les biens qu'il tient de ses parents et qui sont situés in pago Oscarense in villa Norvia, à Norges dans le pagus de l'Ouche, le pagus était une circonscription administrative de l'époque des Francs. La vente concernait une maison et ses dépendances.

Norvia est le plus ancien nom connu désignant ce qui est aujourd'hui Norges La Ville.

C'est donc en mémoire de ce premier nom de la commune, que la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie a été baptisée « salle Norvia », un clin d'œil pour ce premier bâtiment administratif de la commune.

La grotte de Malpertuis qui a fait « carrière » donne son nom à une rue de Norges



L'entrée de la grotte (interdite au public)

Un pertuis désigne un trou dans un rocher, un étroit passage. Charles Tissot qualifie la grotte de Malpertuis de trou mal percé, de trou malfaisant. Il est vrai que c'est un endroit dangereux où certains blocs pendent dangereusement du plafond. C'est que Malpertuis est en fait une ancienne carrière souterraine d'où l'on a extrait, une belle pierre de statuaire, blanche et non gélive, la même que celle d'Asnières-lès-Dijon, celle du Puits de Moïse !

Plusieurs carrières situées dans le bois de Norges qui appartenaient aux Antonins furent exploitées au cours des siècles. On en a extrait les matériaux nécessaires à la construction du portail et des tours de l'église Saint-Michel de Dijon. L'hôtel de ville de Gray en Haute-Saône est

également construit en pierre de Malpertuis.

Si les essais de culture de champignons, tentés au XIX^e siècle, ne furent guère concluants, durant les conflits qui secouèrent cette époque, la grotte servit de refuge pour le bétail et les provisions et surtout pour le vin.

Classé Site Natura 2000, dont l'État souhaite d'ailleurs étendre le périmètre de protection, l'ensemble des anciennes carrières est aujourd'hui protégé : 8 espèces de chauves souris, dont une méditerranéenne très rare dans notre région, y hibernent régulièrement.

C'est en l'honneur de cette grotte atypique que la rue desservant le lotissement en construction rue du château d'eau a été baptisée « Rue de Malpertuis ».



L'hôtel de ville de Gray

Association « Histoire et Résistance »

Le samedi 19 août 1944, vers 9 heures, quatre résistants quittent la cellule qu'ils partageaient rue du Docteur-Chuassier à Dijon. Encadrés par des agents de la Gestapo et des miliciens français, ils sont conduits dans le bois de Norges, en bordure de la route de Savigny-le-Sec. Marcel Béninger, Yves Barbier, Claude Le Guiader et Jean Rochet y seront abattus. Ce dernier survécut à ses blessures. Jusqu'à sa mort en 1983, il

évoqua chaque année près de la stèle où eut lieu ce drame, le souvenir des ses compagnons parmi lesquels figurait Claude âgé seulement de seize ans et demis.

En 1944, Claude Leguiader avait rejoint à Dijon sa mère entrée dans l'illégalité depuis 1942. Son beau-père lui propose de devenir son agent de liaison. Arrêté et torturé, il ne parla pas.

Nous remercions infiniment la famille de Claude qui nous a confié le texte d'une lettre que ce jeune héros a écrit à sa grand-mère le 6 juin 1944.
En voici le principal extrait :

« Si cette lettre te parvient, c'est qu'il me sera arrivé quelque chose et que tu n'auras plus d'espoir de me revoir. Le débarquement est commencé depuis ce matin ; en tant que soldat il faut que je combatte, en tant que chef il faut que je sois à mon poste. A l'heure où je t'écris, je ne sais ce qui m'arrivera, car nous sommes tous plus ou moins visés. Mais si j'ai à mourir ce sera la joie au cœur d'avoir accompli mon devoir de Français. Mes dernières pensées seront pour vous tous les membres de ma famille bien-aimée et pour ma grande patrie la FRANCE. Mon sacrifice ne sera pas vain et mes successeurs pourront vivre dans une ère plus heureuse que celle-ci, car mon sang aura coulé pour leur bonheur. Il te sera cruel d'être frappée une autre fois par le sort, mais tes larmes ne couleront pas pour moi, car tu seras plus heureuse de savoir que je suis mort pour la FRANCE en patriote, que d'être resté vivant le rouge de la trahison au front. Il n'y a pas deux chemins à choisir : je prends le plus loyal. Je n'ai pas peur, mon cœur ne flanchera pas.... J'espère que mes copains ont compris leur devoir, à tous ceux qui restent, tu donneras une solide poignée de main... »



Claude Leguiader

Syndicats et Communauté de Communes : Les faits marquants

Le syndicat intercommunal d'adduction et d'assainissement des eaux de Clénay-Saint-Julien

Le projet de réalisation d'une deuxième station d'épuration avance. Cette station dimensionnée pour 7000 équivalents habitants permettra d'envisager des perspectives nouvelles d'urbanisation (perspectives qui seront encadrées par l'installation définitive du SCOT Dijonnais en juin 2010). L'ensemble du projet est estimé à 2,8M€ et bénéficiera de 60% de subvention avec l'agence de l'eau et 30% par le conseil général. Les procédures d'appels d'offres sont en cours. La réalisation devrait suivre rapidement.

Par ailleurs afin de développer le réseau de distribution, de nouvelles ressources en eau ont été recherchées et trouvées à 80m de profondeur par un forage laissant espérer un débit de 30 à 50m³/heure mais avec une grande quantité de

sable fin de couleur jaune.

De plus les investigations pour déterminer les raisons de la pollution en nitrates se poursuivent sur la zone de Norges. La campagne de coloration en basses eaux est terminée. Celle des hautes eaux est prévue pour février 2010. Les résultats seront connus en juin.

Enfin, le 17 décembre dernier a été présenté le bilan final du diagnostic des ouvrages d'assainissement collectifs et individuels sur l'ensemble du syndi-

cat. C'est à partir de cette étude que le syndicat va entreprendre des travaux important sur son réseau (rue de la mairie à Bretigny par exemple) et va demander la mise en conformité des assainissements individuels les plus problématiques (pas de cas sur Norges). Les résultats sont disponibles pour tous en mairie.

Les délégués :
Guy BREBOUILLET
Claude CARRE
Suppléants :
Stéphane PAQUET
Maurice CHEBION



VALERIE
Coiffeuse
à domicile

06.74.47.03.06

Le syndicat d'électrification et de réseaux téléphoniques de Plombières les Dijon



Le programme initialement prévu, concernant les travaux du réseau électrique et d'éclairage public de la Rue du Château d'eau,

sera certainement retardé compte tenu du coût d'enfouissement (environ 410.00 € du mètre).

La Commune disposant pour l'année 2009 de 71 000.00 €, cette somme ne couvrira pas la

totalité des travaux à réaliser.

A noter, l'entretien et la maintenance des éclairages publics de la Commune seront effectués par la Société LIRELEC.

Les délégués titulaires :

Xavier Lacour (membre du bureau), Stéphane Paquet

(membre suppléant à la commission d'appel d'offres)

Déléguée suppléante : Christine Dajnak

Le syndicat d'entretien et d'aménagement de la Norge

Le syndicat intercommunal d'entretien et d'aménagement de la Norge regroupe toutes les communes dont le territoire est traversé par la Norge.

Il s'est réuni deux fois pendant le second semestre 2009.

Les dysfonctionnements de l'année passée ont pris fin avec la condamnation de la secrétaire pour malversation.

La dernière tranche des travaux à effectuer sur les rives de la Norge programmés pour 2009 a pris du retard, les demandes de subventions faites auprès du Conseil général et de l'Agence de l'eau n'ayant pas encore reçu de réponses favorables.

Le projet de réunir les différents syndicats de rivière de l'est de la Côte d'or en une seule grande organisation inquiète les délégués, qui, par leur proximité connaissent le terrain et les problèmes qu'on y rencontre.

Par 15 voix contre et 3 voix pour, les délégués se sont opposés au versement des indemnités qui pourraient être versées au Receveur du syndicat.

Les délégués titulaires :

Chantal Briquez,

Christophe Zehnder

Délégués suppléants:

Michel Derepas, Jacques Beucler



L'envasement du moulin de Hauterive : un problème résolu par le syndicat

La prochaine réunion est fixée en février, plus tôt si les demandes de subvention étaient accordées.



Collectivités, commerces, sociétés... afficher vos messages en couleurs !
CHRONELEC réalise votre panneau graphique aux dimensions de votre choix.

CHRONELEC c'est aussi la fabrication de systèmes de chronométrage professionnel.

Nos systèmes sont utilisés lors de grandes manifestations sportives telles que :

- 24 heures du Mans
- Le Mans séries
- Enduro du Touquet...

Nos principaux clients :

- Fédération Française de Motocyclisme (FFM)
- Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)
- Fédération Motocycliste Suisse (FMS) ...





La Communauté de Communes Val de Norge

Située au nord-est de Dijon, la Communauté de Communes "Val de Norge" regroupe 10 communes : Asnières les Dijon, Bellefond, Brétigny, Brognon, Clenay, Flacey, Norges la Ville, Orgeux, Ruffey-lès-Echirey et Saint-Julien.

Les représentants de Norges dans les commissions de la Communauté de Communes :

Commission des Finances :

Michel DEREPA

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement :

Maurice CHEBION

Commission Enfance et Jeunesse :

Guy BREBOUILLET, Jacques BEUCLER, Christiane NADISIC

Commission Culture et Communication & manifestations intercommunales :

Chantal BRIQUEZ

Commission Urbanisme Développement économique & Infrastructures :

Stéphane PAQUET, Claude CARRE

Commission Développement des Coopérations Intercommunales :

Emmanuel CLOCHET (responsable), Christine DAJNAK

◆ **Commission Urbanisme Développement économique & Infrastructures**

Bureau de la communauté de communes :

Chacun a pu voir que les travaux sont en cours dans l'ancien centre d'insémination à la limite de Brétigny et Norges La Ville. Ces travaux seront continués en 2010 permettant l'installation du siège de la communauté de communes dans le courant de l'année.

ZAC des Nouratons :

La ZAC des Nouratons est située au nord de Ruffey les Echirey. Les travaux de la ZAC sont terminés, tous les lots sont vendus et les premières entreprises s'y installent.

Cantine de Saint Julien :

Afin de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants à la cantine de St Julien, la communauté de communes y a entrepris une extension. Celle-ci de plus de 100M2, permet aux enfants de retrouver de bonnes conditions pour prendre

leur repas. Les travaux étaient terminés pour la rentrée 2009.

Taxe professionnelle :

2010 voit la fin de la taxe professionnelle, un impôt que tout le monde s'accordait à trouver contre productif car il pénalisait les entreprises qui embauchaient. Mais il reste à savoir comment le remplacer car les choses sont encore loin d'être claires. En effet si pour les communes la taxe professionnelle représentait une part très faible des ressources (10K€ pour Norges) il en est tout autre pour la communauté de communes. Pour l'année 2010, l'Etat compensera intégralement le manque à gagner, pour les années suivantes d'autres dispositifs devraient compenser cette perte. Reste maintenant à faire les comptes quand les choses seront définitivement arrêtées et à voir quel est l'impact sur les finances locales.

◆ **Commission Développement des Coopérations Intercommunales**

La commission avait passé un marché commun à tous les villages de la communauté de communes pour le nettoyage de voirie. Malheureusement ce marché n'a pas permis de faire baisser les coûts ! C'est alors un autre appel d'offres qui a été lancé pour l'entretien de l'éclairage public.

Cela a permis en novembre dernier de passer un contrat d'entretien annuel avec Lirelec à un coût bien plus intéressant.

Actuellement la commission travaille sur les contrôles réglementaires pour toutes les structures (jeux de l'école, but du terrain de foot,...).

◆ **Commission culture et communication et manifestations intercommunales**

La Commission édite 3 brochures qui sont distribuées dans les foyers des villages de la Communauté de Communes.

- Au mois de septembre la brochure "Bougez avec les jeunes " a listé les activités sportives, culturelles et de loisirs créatifs, pratiquées dans nos villages avec les coordonnées des organisateurs.

- Le numéro 2 de "Vivre dans le Val de Norge " sorti en fin d'année, présente de façon plus générale ce qui fait la vie des villages du Val

- Le " Sortir dans le Val de Norge "est l'agenda trimestriel de toutes les manifestations qui ont lieu dans nos communes. Pour une meilleure harmonisation des dates, il est demandé à toute personne qui a le projet d'organiser une manifestation d'en envoyer dès à présent la date par mail au : s.leblanc.cdc.val.de.norge@gmailcom.

Les dates connues seront classées et envoyées au fur et à mesure à chaque commune afin d'éviter au maximum les recoupages.

La Communauté Val de Norge a souhaité célébrer le deux-centième anniversaire de la naissance de Frédéric Chopin en organisant quatre conférences-concerts. L'histoire de ce compositeur d'exception est contée par Marc Rey et illustrée musicalement par Maximilien Borron. Orgeux a rencontré Chopin en Pologne, Clénay à Paris, Norges le retrouvera à Nohant et Brétigny assistera à la fin de la vie du pianiste.

Le troisième Salon de Carnet de voyage, de l'album photo et du scrapbooking s'est tenu à Clénay le 15 novembre et une conférence sur la pratique des recherches généalogiques aura lieu en mars à Norges.

◆ **Commission Enfance et Jeunesse**

Les deux animateurs de la Communauté de Communes, Sylvain PROST et Gauthier STOLTZ, proposent aux jeunes de nos villages des activités diverses et variées, allant de la simple rencontre autour de jeux de société jusqu'à la réalisation d'un jardin biologique à Clénay, en passant par des séances de cuisine à Brétigny, entre autres.

Un point fort des vacances de la Toussaint était le voyage à Sankt Julian en Allemagne, jumelée avec Saint Julien en Côte d'Or.

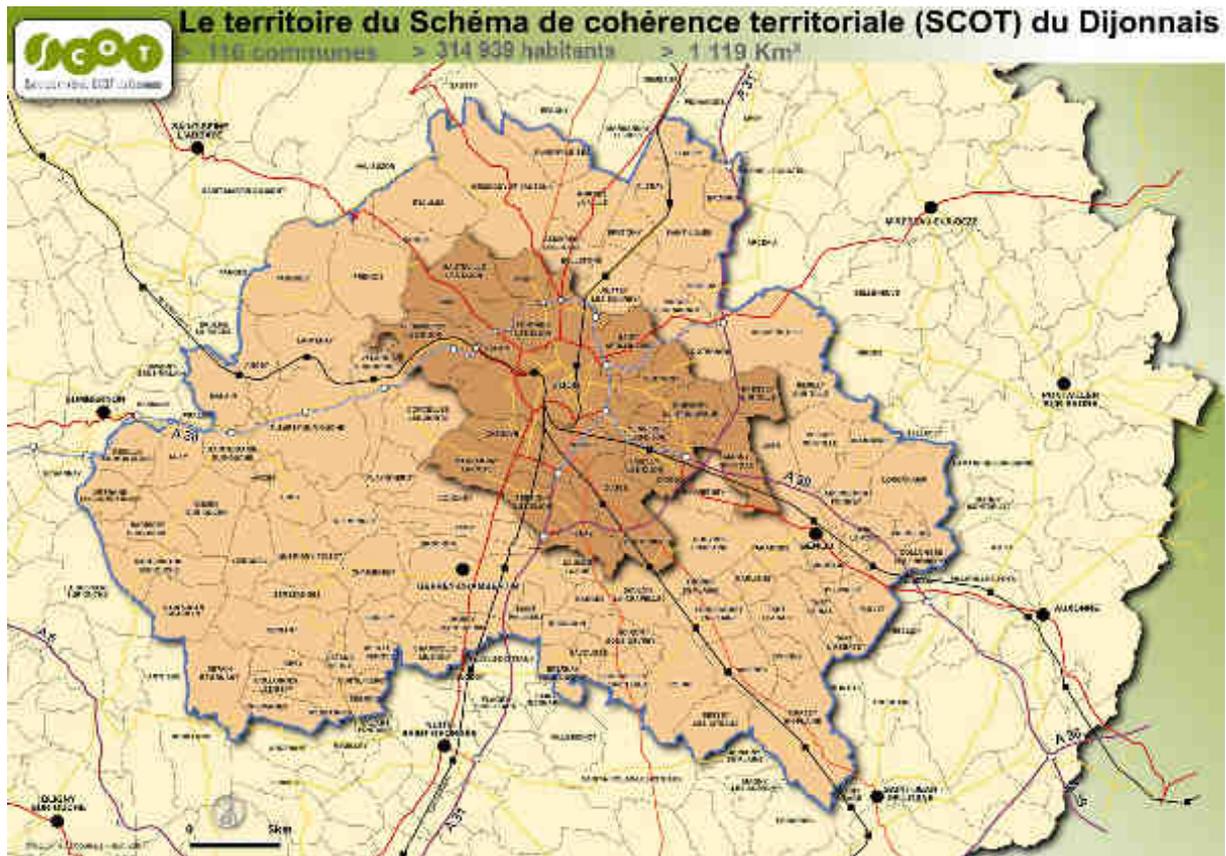
La commune de Sankt Julian a accueilli 27 jeunes de la Communauté de Communes pendant 3

jours dans un gîte communal ; elle leur a fait découvrir son territoire et ses jeunes ainsi que sa cuisine, en les invitant un soir au restaurant.

Les deux communes souhaiteraient développer ces échanges, bien que notre Communauté de Communes ne dispose pas des mêmes structures d'accueil.

Mais les attributions des animateurs ne s'arrêtent pas là : en effet, ils se mettent à la disposition des communes et des associations pour participer avec les jeunes aux manifestations qui pourraient être organisées dans la Communauté de Communes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais (S.C.O.T.)



Le territoire concerné par le SCOT s'étend bien au delà de celui du Grand Dijon

Les Schémas de Cohérence Territoriale sont des outils de planification de l'aménagement du territoire autour de pôle urbain comme Dijon, ils sont rendus « obligatoires » par la loi SRU et ont connu d'importantes évolutions suite à la loi Grenelle 1.

Le SCOT cherche à favoriser la coopération entre les communes qui le composent en préservant et en favorisant un développement économique harmonieux sur son territoire, en préservant l'environnement, en améliorant les transports, l'offre en logement...

Tout projet d'extension du territoire urbanisé des communes devra donc dorénavant être soumis à l'avis de ce syndicat.

Norgès La Ville, compte tenu de sa proximité avec Dijon avait l'obligation légale d'y adhérer. Le SCOT est élaboré par le « syndicat mixte du SCOT » présidé par François Rebsamen et composé d'Elus des communautés de communes composant le territoire (Michel Blanc et Michel Lenoir pour le Val de Norge).

En septembre dernier le SCOT du dijonnais a finalisé son Document d'Orientations Générales

(disponible sur son site internet). Toutes les communes du SCOT qui proposent des opérations d'aménagements/d'urbanisation doivent donc maintenant proposer des projets en adéquation avec ces orientations sous peine de voir leur projet refusé.

Ce document d'orientations générales propose d'organiser l'urbanisation du SCOT autour d'un coeur urbain (Dijon) et de 5 pôles de proximité (Clénay/St Julien pour le secteur nord). Ces pôles de proximité ont été choisis notamment pour leurs dessertes ferroviaires, ils devront se développer plus vite que les autres communes comme Norgès et sont prioritaires pour recevoir les infrastructures et services. Ainsi le pôle Clénay/St Julien pourra recevoir une implantation de superette refusée sur Norgès !

Par contre le développement de ces pôles devra se faire avec une densité plus importante (25logements /hectares pour 15 à Norgès).

Ce mode de développement doit permettre de développer Dijon et la périphérie dijonnaise dans un souci de cohérence vis-à-vis de l'environnement, des déplacements, de l'adéquation entre habitats et services,....Si ce type de

(Suite page 15)

cadrage est nécessaire, il n'est pas sans impact sur Norges et va contraindre notre développement à l'avenir que nous en soyons d'accord ou non !

Ainsi la commune devra modifier son PLU pour le mettre en adéquation avec les orientations du SCOT dans un délai de trois ans après

l'approbation du DOG (en juin 2010 normalement). Ce sera l'occasion pour la commune de remettre à plat tout son urbanisme,...un nouveau gros dossier en perspective sans doute pour 2011 à 2013 (2 ans de procédure administrative minimum !)

Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

◆ **Convivialité autour de la table pour nos aînés**

Fort de son succès l'an passé, le repas des aînés organisé par le CCAS a été reconduit cette année et a eu lieu dimanche 10 janvier 2010 au restaurant "l'Amphitryon coté green" au coeur du site du golf de Norges.

C'est autour du feu de cheminée qu'une cinquantaine de personnes regroupant nos sep-

tuagénaires (et plus...), les employés communaux, les membres du CCAS ainsi que des élus municipaux, se sont retrouvés pour profiter de ce moment de convivialité. Bien entendu, les personnes qui n'ont pu assister au repas, n'ont pas été oubliées et ont été destinataires d'un colis rempli de produits régionaux.

Les délégués « élus » :

*Christiane Nadisic
Guy Brebouillet
Jacques Beucler*

Les personnes nommées :

*Mme Jouan,
Mme Cases, M. Faivre*



Le repas des aînés

Bernard Depierre, député de la circonscription et Gilbert Menut Conseiller Général du canton ont également tenu à venir saluer nos aînés au cours de l'apéritif.

Après le repas fort apprécié, le manteau neigeux et la rudesse des températures ont malheureusement contraint les convives à renoncer à la promenade digestive aux abords du parcours de golf.

◆ **Les jardins communaux vont « sortir de terre »**

Des jardins communaux vont "sortir de terre", à l'initiative de Centre Communal d'Actions Sociales dans le but de créer de nouvelles recettes lui permettant de financer ses actions sociales pour les habitants de la commune. Ces jardins se situeront sur un terrain communal à proximité de l'allée menant au cimetière. Une douzaine de personnes semblent déjà intéressées par la location d'une parcelle d'une surface

variant de 70 à 200 mètres carrés. Les travaux d'aménagement de ces jardins devraient débuter cet hiver, avec l'apport de compost et de terre, la pose d'une clôture périphérique et l'installation des arrivées d'eau.

Le CCAS remercie par avance toute personne qui souhaiterait apporter son aide pour la réalisation de ces travaux et l'invite à contacter l'un des membres.

Les dossiers communaux en cours

Pour renforcer l'attractivité : le projet « cœur de village »

Le dispositif cœur de village est géré par le Conseil Régional et permet aux communes de bénéficier de subventions importantes pour les restaurations du patrimoine communal et la réalisation d'opérations d'aménagement.

C'est donc tout naturellement que Norges-la - Ville s'est inscrit dans ce programme pour restaurer le presbytère et aménager le terrain de la source suite à l'achat de la parcelle attenante de 4 hectares.

Avant de se lancer à proprement parler dans les travaux, il est nécessaire de réaliser un état des lieux de la commune et d'avoir une première réflexion sur les projets à mener. Cela doit nous permettre de bien définir notre projet.

Suite à un appel d'offres c'est l'agence Triangle, composée d'un architecte, d'un urbaniste et d'un paysagiste qui réalise cette étude préalable qui sera finalisée aux environs du mois de mai.

Ensuite nous pourrons alors définir le plan de financement et le cahier des charges afin de lancer les travaux dès que possible.

L'étude n'est qu'à son début mais déjà les premiers enseignements sont intéressants tant sur l'aménagement possible du presbytère que sur le futur terrain de la source. Par exemple pour ce dernier des problèmes apparaissent comme l'absence de sanitaires, le nombre de places de parking très insuffisant,....

Parallèlement à ces deux projets majeurs, l'étude regarde aussi de façon plus globale l'urbanisme de la commune, les liaisons cyclables et piétonnes, les projets qui pourraient être conduits sur le terrain communal rue du château d'eau... Bref l'étude en cours doit nous permettre de bien définir les aménagements à réaliser durant les années à venir, d'en connaître les coûts et les subventions envisageables.

FABRICE GILLOTTE

CRÉATEUR CHOCOLATIER



AWARDS 2009
des 9 MEILLEURS
CHOCOLATIERS FRANÇAIS
au SALON DU CHOCOLAT
PARIS

LES CRÉATIONS

DES CHOCOLATS À OFFRIR OU À S'OFFRIR
OÙ CHAQUE DÉGUSTATION
EST UNE INVITATION AU VOYAGE ET AU RÊVE...

DEUX BOUTIQUES POUR VOUS SERVIR

21 RUE DU BOURG • DIJON & ZA DE BEAUREGARD • NORGES-LA-VILLE

www.chocolat-gillotte.com

L'amélioration du cadre de vie

Malgré un budget d'investissement somme toute limité, l'année 2009 a vu se concrétiser plusieurs travaux répondant à des critères pratiques, économiques et esthétiques, conformément au souhait de l'équipe municipale soucieuse de la qualité de la vie à Norges-la-Ville.

En souvenir du passé viticole, nous avons choisi le thème de la « vigne » pour aménager les abords de la source, c'est ainsi que des plantations ont été réalisées au printemps avec pour agrément l'installation d'un pressoir et dernièrement la pose d'une série de tonneaux sur les coteaux de l'église.

C'est aussi un chemin blanc qui a été créé en continuité de l'allée menant au cimetière destiné à l'usage des piétons et cyclistes, il longe les futurs jardins communaux dont les aménagements sont prévus cet hiver.

Au cours de l'été, le dôme blanc d'un préau est apparu dans la cour de l'école et en novembre ce sont les façades



La façade rénovée de l'ancienne école

de l'ancienne école qui ont été restaurées. Ces importants travaux se sont réalisés dans le cadre du plan de relance de l'économie initié par le Conseil Général attribuant des subventions aux communes porteuses de projets.

Une attention particulière a été donnée aux travaux d'entretien, peinture du pont à Norges-le-Bas, fleurissement, tontes

régulières des espaces verts, lutte anti-graffitis par la réalisation d'une fresque sur le transformateur électrique route de Savigny.

Les travaux de voirie se révélant très onéreux et dans l'attente de moyens financiers plus importants, notre action s'est traduite cette année par des opérations de point à temps.

De nombreux autres projets sont actuellement à l'étude comme l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la suite du programme d'aménagement des espaces verts, la pose de signalisations routières et de signalétiques et dans le cadre d'une opération « cœur de village plus », la restauration de l'ancien presbytère pour la création de logements locatifs ainsi que l'aménagement d'un espace sports loisirs sur le terrain contigu à la place de la source.



Le préau de l'école

Le comité consultatif fleurissement toujours actif

Dans le cadre du fleurissement de la commune, l'hiver 2009/2010 sera consacré à compléter les plantations existantes rue Charles Tissot et rue des Rosières. Le square de la Charme verra les premiers aménagements d'un grand projet de transformations qui sera mis en œuvre sur plusieurs années. Un chemin gravillonné permettra de joindre l'allée du lavoir à la rue de Brétigny, ce qui sécurisera le chemin des écoliers. La butte de terre destinée à séparer l'extrémité de l'impasse des Antonins de l'espace vert de l'allée du lavoir sera arasée et remplacée par une haie basse et continue de rosiers et d'arbustes à feuillage persistant. La bordure de rosiers plantés le long de la rue qui monte à l'église sera remise en forme et complétée, les pieds garnis de plantes tapissantes.

Les membres du comité de fleurissement remercient tous les habitants de la commune qui ont donné les arbres et les arbustes qui attendent en jauge près de la mairie, le coup de bêche des employés communaux.

Les membres « élus » :

Chantal Briquez, Maurice Chebion et Christiane Nadisic

Les membres non « élus » :

Corinne Chebion, Clément Dumont, Patrick Dalstein, Edith Gatignol, Madame Gendre, Denis Mailler

**Vous souhaitez + de confort
et faire des économies ?**

C'est possible !

**Améliorer la performance
énergétique de votre logement !**






**Isolation ? Pompe à chaleur ? Fenêtres ?
Énergies renouvelables ? Climatisation ?**

Quoi faire ? Combien ? Comment ? Et avec qui ?

**Pour ne pas perdre le Nord, prenez conseil auprès d'un
Expert en rénovation énergétique
indépendant¹ et certifié²**

YANN AGUIRRE

06 33 17 81 36 / 09 62 04 04 91

design vert @ orange . fr

1 - Voir AGUIRRE Yann sur www.designvert.fr ou www.yannaguirre.com. Les données relatives aux Green Deal CERP
2 - Yann AGUIRRE, Expert en Rénovation Énergétique (RENE) accrédité par l'Agence Régionale de l'Énergie de la Région Île-de-France
Yann AGUIRRE - Design Vert - 4 rue de la République - 93100 La Villette - Yann AGUIRRE Expert en Rénovation Énergétique
Tél: 06 33 17 81 36 - 09 62 04 04 91 - www.designvert.fr - www.yannaguirre.com

La modification du P.L.U.

Depuis le début de 2009, le conseil municipal menait simultanément deux modifications importantes du PLU, l'une devait permettre d'implanter une superette en entrée de village, l'autre régler enfin le problème des terres inondables de Norges-le-Bas.

Pour l'implantation de la superette, tout se déroulait idéalement jusqu'à l'été, SUPER U étant prêt à implanter un magasin de 750M2 en entrée de village côté Dijon. Les plans d'implantation étaient faits. Malheureusement au mois de juin le SCOT de Dijon a voté son Document d'orientations Générales, or ce document encadre le développement de l'ensemble des communes à la périphérie de Dijon. Il y est prévu que Norges La Ville ait un développement maîtrisé et qu'au nord de Dijon, ce soit le secteur de St Julien/Clénay qui profite d'un développement plus rapide, développement de son urbanisme accompagné par l'implantation de services et commerces. Dans ce contexte le projet de Norges était incompatible avec ces nouvelles orientations, or

la commune avait besoin de l'accord du SCOT ! Le projet d'implantation de la superette est donc à reprendre complètement, le SCOT permettant une implantation de 300M2 maximum. C'est encore envisageable mais sans doute pas avec un investisseur comme SUPER U qui prenait tous les frais à sa charge ! Reste donc à trouver de nouvelles possibilités pour implanter des commerces...de façon compatible avec le SCOT !

Quant à la modification du PLU pour tenir compte des réels risques d'inondations de Norges Le Bas, la procédure a été menée à son terme. Le commissaire enquêteur ayant remis un avis favorable sans réserve courant novembre, le conseil municipal a adopté cette modification qui a été validée par le préfet fin décembre 2009. Afin que tous les habitants concernés soient bien informés des conséquences de cette modification du PLU une réunion publique a été organisée, précédée par une réunion des principaux intéressés.



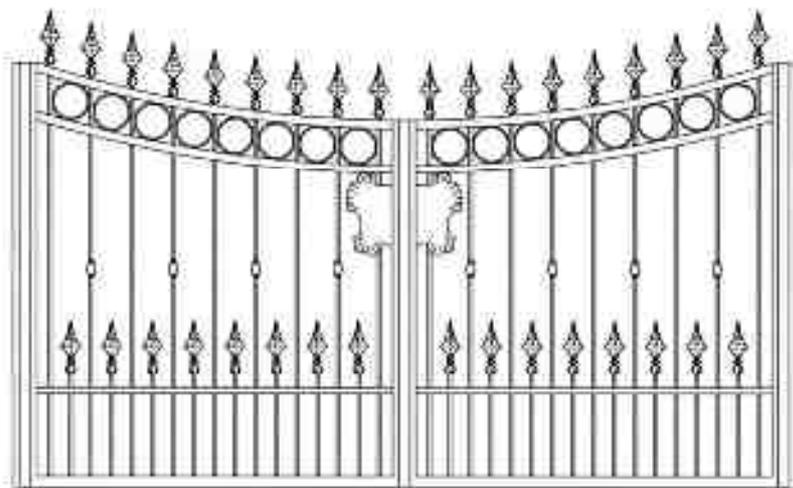
Thierry MOUILLON

ZA de Beauregard

21490 Norges-la-Ville

tél/fax : 03 80 35 51 14

**Serrurerie
Ferronnerie
Chaudronnerie
Soudure inox**



portails - grilles - rampes - garde corps

Un projet... à signaler

Qui n'a jamais été interpellé par un automobiliste souhaitant se rendre à la communauté Emmaüs ? Ou questionné sur l'emplacement de l'école ou la localisation de la rue x ou y ? Cela est un signe d'une signalétique un peu déficiente. C'est donc un sujet sur lequel l'équipe municipale travaillera cette année.

Beaucoup de jeunes Norgeois ignorent certainement où se situent le chemin des Naizoirs, le chemin des herbues ou celui de la commanderie ? Une réflexion sur la signalisation directionnelle sera donc également menée afin de remédier aux imprécisions ou à l'absence de panneaux à certains endroits.



L'implantation d'un plan général est déjà prévue en entrée de village coté Dijon. Ce plan est entièrement financé par la publicité d'entreprises locales, une entreprise de régie publicitaire a déjà été mandatée en ce sens.

Il nous faut maintenant accompagner cela par la pose de panneaux pour orienter vers tous les services et lieux publics du village tels que la bibliothèque, l'école, la salle Norvia, la zone d'activité, le cimetière, la déchetterie etc .

Les panneaux d'affichages libres destinés entre autres au milieu associatif souffrent également d'un manque de lisibilité. Le conseil municipal étudiera donc leur positionnement et à cette occasion l'amélioration de leur esthétique.

Exemple de panneau de plan de ville

L'avancement des projets du Conseil Général : Rond point de la RD974 et « tourne à gauche » d'Emmaüs, déviation de Savigny-Epagny

Les travaux de sécurisation du carrefour de Norges (rond point) et de l'entrée à la Communauté d'Emmaüs (tourne à gauche) devront encore attendre. Même si le dossier est très avancé au Conseil Général, son financement ne sera certainement pas assuré cette année ; « La sécurité n'a pas de prix » mais les travaux ont un coût bien réel !

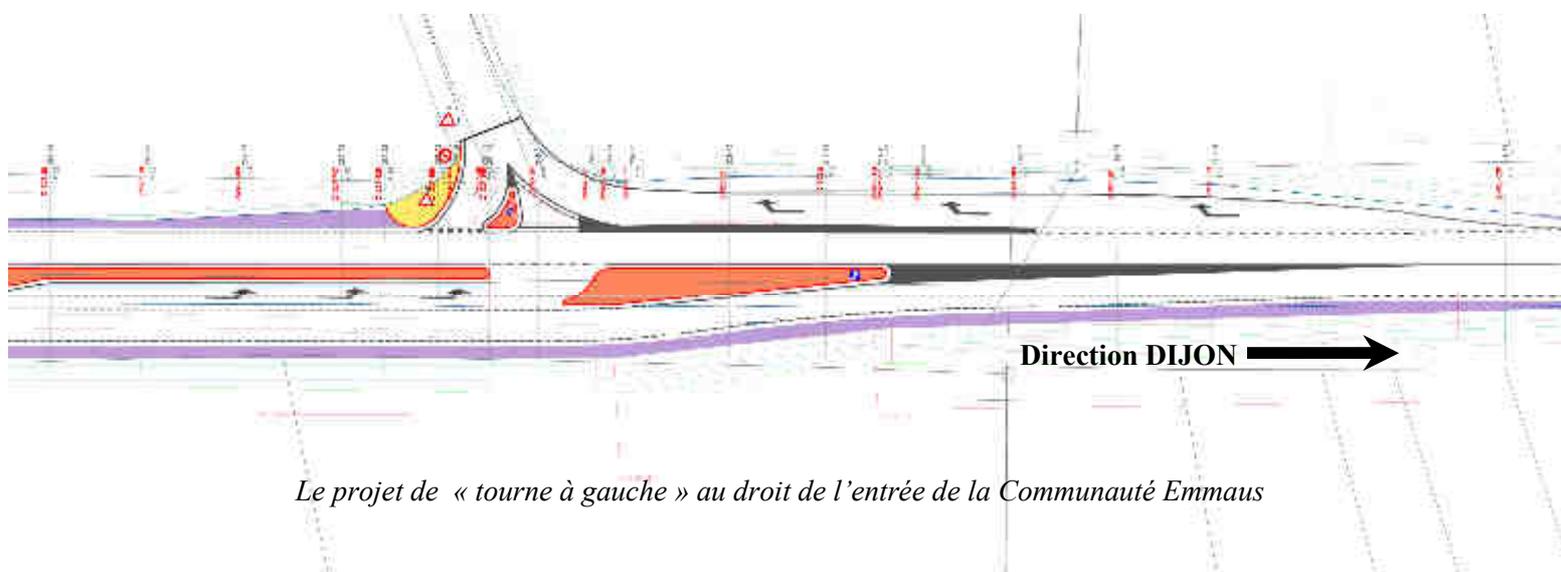
Comme vous pouvez le constater ceux de la déviation de Savigny-le-Sec et d'Epagny progressent quotidiennement. Ils continuent sur le rythme initialement prévu par le Conseil Général.

Les échéances de réalisation sont les suivantes :

- ⇒ 2008 - les ouvrages de rétablissement des RD 3b et 3d ont été réalisés
- ⇒ 2009 - début des terrassements
- ⇒ 2010 - ouvrage d'art au droit de la voie communale de Marsannay à Savigny
- ⇒ 2010 / 2011 - ouvrages de rétablissement de la RD 105 nord (Chaignay) et de la RD 105 Sud (Norges-la-Ville), fin des terrassements, réalisation de la chaussée en enrobé, mise en place des équipements de la route (panneaux, glissières etc), végétalisation des abords.



L'ouvrage d'art tel qu'il devrait se présenter sur la route de Savigny (RD 105)



Le projet de « tourne à gauche » au droit de l'entrée de la Communauté Emmaüs

Les informations diverses

Le recensement



Cette année le recensement complet de notre commune sera réalisé. Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans. Cette année c'est donc le tour de Norges qui a dû embaucher pour l'occasion deux agents recenseurs Mme Simonnet et Melle Cretin. Ces dernières ont bénéficié de deux ½ journées de formation pour pouvoir faire face à toutes les situations et sont encadrées par Madame Cardot, la secrétaire de

mairie qui supervise l'ensemble du recensement.

La collecte s'effectue du 21 janvier au 20 février. L'agent recenseur, dépose les questionnaires et les reprend une fois remplis. Dans la communauté d'Emmaüs, l'enquête sera réalisée par des enquêteurs de l'Insee.

Ce recensement permet de connaître la population de la commune mais aussi la typologie de ses logements. Bien entendu l'anonymat est garanti tout au long de la procédure qui ne délivre que des résultats statistiques.

Un des éléments les plus importants pour la municipalité est le nombre d'habitants. C'est en effet ce critère qui définit, en grande partie, le montant des subventions allouées par l'Etat à la commune. Alors un conseil, n'oubliez personne !

Merci de consacrer quelques instants à remplir le questionnaire et de réserver un accueil chaleureux à nos deux recenseuses !

Christian Chognard

Revêtements de sols

Carrelages

Faïences

14, rue Charles Tissot
21490 Norges-la-Ville
tel : 03 80 35 78 91
chchognard@wanadoo.fr



Les Informations utiles

⇒ Santé urgences

Pompiers tel 18, depuis portable 112

SAMU tel 15

SOS Mains

Clinique de Fontaine-les-Dijon
03 80 55 55 55
1 rue des Créots
21121 FONTAINE LES DIJON

SOS medecins 36 24

4 impasse Prosper Gallois
21300 CHENOVE

C.H.U Hôpital Général

3 rue Faubourg Raines 21000 DIJON
03 80 29 30 31
<http://www.chu-dijon.fr/>

⇒ Déchets

déchèteries

La communauté Emmaüs de Norges gère les deux déchetteries de Norges et de St Julien pour le compte de la Communauté de Commune du Val de Norges.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage le mardi

Semaines paires : caissettes bleue et jaune

Semaines impaires : caissettes verte et jaune

Horaires d'ouvertures	ETE	HIVER
	1er avr - 30 sept	1er oct- 30 mars
Déchèterie SAINT-JULIEN		
Lundi	9h-12h	9h-12h
Mercredi	15h-18h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h
Déchèterie NORGES - LA- VILLE		
Lundi	15h-18h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h

Encombrants

Le ramassage des OBJETS EN-COMBRANTS s'effectue désormais gratuitement après prise de RENDEZ-VOUS par les habitants au SERVICE DEBARRAS de la Communauté EMMAUS

tel : 03.80.23.80.11



⇒ Réseaux

Eau potable

Lyonnaise des Eaux
Centre relation clientèle
12 bd Dr Jean Veillet - BP 26629
21066 Dijon cedex
du lundi au vendredi 8h-19h samedi 8h-13h
tel : 0 810 374 374
Urgences tel : 0 810 874 874

Assainissement (eaux usées)

S.A. Bertrand
32 avenue Gambetta
89000 Auxerre
pour toute intervention (24h/24 - 7j/7)
tel 06 26 61 65 43



GrDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE



ERDF
ÉLECTRICITÉ GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Électricité - Gaz

EDF GDF : unité d'exploitation
65, rue de Longvic
BP 129
21004 Dijon cedex
Dépannage électricité (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 333 021
Client particulier (gestion des contrats EDF)
tel : 0 810 040 333
Dépannage gaz (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 433 021
Client particulier (gestion des contrats GDF)
tel : 0 810 800 801

⇒ Divers

Correspondant du Bien Public

Alain Thiry
tel : 03 80 35 52 27

Cantine Garderie :

tel : 03 80 33 47 43
Répondeur

École de Norges

Maternelle et primaire
03 80 35 70 19

École de Bretigny

Primaire
03 80 35 70 19

Centre de loisirs

UFCV Bourgogne
29, rue J.B. Baudin
21000 Dijon
tel : 03.81.52.56.80
fax : 03.80.65.21.77

Gendarmerie

Brigade de Messigny et Vantoux
Allée des Chenevières
21380 Messigny et Vantoux
tel 03 80 44 90 31
urgence le 17

Alertes METEO

répondeur 08 92 68 02 21 ou 32 50
site <http://www.meteofrance.com>

SPA chenil refuge de jouvence

Route de Val Suzon
tel : 03 80 35 41 01

La SPA ayant signé une convention avec la Commune, ses services peuvent intervenir pour capturer chats ou chiens errant. Il suffit de téléphoner à la mairie, à la gendarmerie ou aux pompiers ou directement au refuge de Jouvence Messigny-et-Vantoux du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

LA POSTE

**La Poste**

rue des Écoles
21490 RUFFEY LES ECHIREY
tel 03 80 10 31 14
fax 03 80 10 31 12

heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h-12h, 15h-17h (dernière levée 16h45)
Mercredi : 15h-17h (dernière levée 16h45)
Samedi : 9h-12h (dernière levée 12h)
levées des boîtes aux lettres à Norges : 9h
(route de Langre, Mairie, Voie Romaine)

Les assistantes maternelles

nom	prénom	adresse	tel
BLAU CORTES	Maria Joséphine	7, impasse de la Bergerie	03 80 76 59 41 port 06 21 15 44 66
BORNEL	Véronique	10, lotissement des Antonins	03 80 35 52 21
FROMONT	Isabelle	39, route de Langres	03 80 35 52 50 port 06 65 41 66 29
GABIER	Céline	27, route Langres	09 51 61 77 25
GALLIMARD	Carole	3, impasse en Brise Jambe	03 80 35 50 73
JANSEN	Véronique	4, bis voie Romaine	03 80 35 52 25
LAPREVOTTE	Patricia	11, rue Charles Tissot	09 66 40 90 16
PERY	Carine	24, rue de Lilas	03 80 76 59 10

L'état Civil**Mariages**

Pas de mariages en 2009

Jordan **HARDY**..... 14 janvier 2009
 Philippe **MOMY**07 février 2009
 Antoine **HUMBEY** 16 Février 2009
 Temuulen **DALKHJAV** 12 mars 2009
 Gabin **POUHIN-OLIVEIRA** 28 avril 2009
 Jules **LOUIS-SAUSSIER**.....10 novembre 2009

Naissances**Décès**

Madeleine **COLOMBET**..... 14 janvier 2009
 Patricia **BERNE**.....01 mars 2009
 Didier **COLOMBET**28 juillet 2009
 Claude **JUNON-CARABAJAL**15 octobre 2009
 Jean-Claude **SAUVAT**.....08 novembre 2009

Le parcours administratif**DÉCLARATION DE NAISSANCE**

Se fait à la mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir :

- Une carte d'identité
- Le certificat du praticien
- Le livret de famille s'il en existe un

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Les démarches dépendent du lieu de naissance

Demandeur né en métropole : mairie du lieu de naissance

Demandeur français né à l'étranger ou demandeur né à l'étranger et ayant acquis la nationalité française :

- Par courrier : Service central de État Civil 44941 NANTES CEDEX 9

- Par internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/etat-civil_3106/_67184.html

- Par télécopie au numéro suivant : 02 51 77 36 99

- Par minitel : taper 3615 code SCEC puis touche envoi

Demandeur né dans un département ou territoire d'Outre-mer : mairie du lieu de naissance ou Ministère de l'Outre-mer Service de l'Etat civil 27 rue Oudinot 75700 PARIS

Dans la demande préciser le nom de famille, les prénoms, les dates et lieu de naissance, nom et prénom du père, nom de naissance et prénoms de la mère ainsi que l'adresse personnelle pour l'expédition de l'acte.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

documents à fournir :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité...)
- carte d'identité périmée. En cas de vol ou de perte la déclaration de vol ou de perte + timbres fiscaux 25€
- Deux photos identiques (format 35/45mm, couleur ou noir et blanc). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel.

La présence du demandeur, adulte ou enfant quel que soit son âge, est obligatoire.

Cas d'un enfant mineur dont les parents sont divorcés, fournir en plus :

- une copie du jugement de divorce
 - une attestation du parent demandeur certifiant que le jugement n'a pas fait l'objet d'instance modificative
- La carte nationale d'identité est valable 10 ans

VOYAGES SCOLAIRES - AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, vos enfants partent souvent en voyage avec leur classe. Naturellement, ils seront munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité mais s'ils sont mineurs, ils doivent aussi pouvoir présenter une autorisation de sortie de territoire.

Cette autorisation est à demander à la mairie par un des deux parents qui devra présenter le livret de famille, sa carte d'identité et celle de l'enfant. En cas de divorce des parents une photocopie du jugement leur sera demandée.

Cette autorisation leur sera remise immédiatement.

RECENSEMENT DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens et les jeunes filles sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la date du mois suivant en se présentant en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents. L'attestation qui leur sera alors remise est nécessaire pour la constitution des dossiers d'examen, de concours, de permis de conduire, etc

JUSTIFICATIF DE DOMICILE (CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT) - CAS PARTICULIER

Si le demandeur est hébergé, il doit produire :

- un justificatif d'identité au nom de l'hébergeant
- un justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- une lettre de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur la liste électorales doivent être faites en mairie entre le 1er septembre et le 31 décembre pour le 1er mars de l'année suivante. Il suffit de présenter une carte nationale d'identité ou passeport et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité de téléphone etc.).

P.A.C.S.

Le Pacs (PActe Civil de Solidarité) est un contrat d'union passé entre deux personnes de sexe identique ou non entre lesquelles il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance. La démarche est à accomplir au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence qui indiquera les pièces à fournir. Parmi ces pièces figure une convention de Pacs qui engagera les deux partenaires sur les modalités de leur vie future. Mieux vaut prendre rendez-vous avec un notaire ou un avocat pour établir le contenu de cette convention.

PIECES A FOURNIR POUR UN MARIAGE

Chaque futur époux doit fournir :

- La feuille de renseignements fournie par la mairie dûment remplie
- Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de 3 mois à la date du mariage
- Une attestation certifiant sur l'honneur de l'indication de leur domicile
- La liste des témoins majeurs (joindre une photocopie de la carte d'identité)
- Un certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage

Cas particuliers

Futur marié étranger : se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Futurs mariés mineurs : fournir le consentement de leurs pères et mères

Veuf ou veuve : fournir un acte de décès du conjoint

Divorcé(e) : un extrait de naissance avec mention du divorce

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

à retirer à la Mairie du lieu de mariage

Préciser la date du mariage et les noms et prénoms des conjoints.

PASSEPORT

Documents à fournir

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'eau, d'électricité...)*
- Deux photos identiques (format 35/45mm). Les directives administratives étant très précises, le mieux est de s'adresser à un photographe professionnel (possibilité de faire effectuer la photo lors du dépôt de la demande à la mairie de recueil du dossier . Coût : timbre fiscal à 89€ au lieu de 88€.
- Le passeport périmé
- Un timbre fiscal de 88€ pour les adultes, de 44€ pour les enfants de 15 ans et plus et de 19€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les enfants même mineurs doivent avoir leur passeport individuel, il n'est plus possible d'inscrire les enfants sur le passeport de l'un des deux parents,

Cas d'un enfant mineur dont le parents sont divorcés, fournir en plus:

- une copie du jugement de divorce
- une attestation du parent demandeur certifiant que le jugement n'a pas fait l'objet d'instance modificative

Le passeport est valable 10 ans pour une personne majeure, 5 ans pour un mineur

CHANGEMENT DE DOMICILE

Il est demandé aux personnes qui quittent la commune de communiquer au secrétariat de mairie leur nouvelle adresse.

Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire inscrire le plus tôt possible.

EXTRAIT D'ACTE DE DECES

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

Préciser les noms et prénoms du défunt ainsi que la date du décès.

DECLARATION DE DECES

Se fait à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir:

- Le livret de famille
- Le certificat de décès établi par un médecin

Les commerces et artisans de Norges

Vous trouverez dans ces pages la liste des commerces et artisans de la commune.

La municipalité remercie chaleureusement les annonceurs (*) ayant acheté un emplacement publicitaire au sein de ce bulletin.

<p>ADL Découpe béton* 03 80 31 59 88 contact@adl-decoupe.fr ZA Beaugard</p> <p>Sciage et carottage de béton et pierres Sans vibration et sans poussée</p>	<p>RUDO Chantier* 03 80 74 04 54 info@rudo-chantier.com ZA Beaugard</p> <p>Déconstruction désamiantage Certification qualibat 1512 et 1513</p>	<p>Thierry Mouillon* 03 80 35 51 14 ZA Beaugard</p> <p>Serrurerie ferronnerie chaudronnerie Soudure inox Fabrication de portails, garde corps, rampes</p>
<p>Pierre Gilbert Service Environnement P.G.S.E. 06 22 71 20 77 pgse@free.fr 15, rue de Bretigny</p> <p>Enlèvement de déchets verts gravats Vente livraison de terre compost sables graviers Déconstruction après sinistre</p>	<p>Au Parrain Généreux* Fabrice Gillotte 03 80 35 58 50 fabrice.gillotte@wanadoo.fr ZA Beaugard</p> <p>Chocolatier confiseur macaronier</p>	<p>L'atelier Saint Marc 06 83 51 99 04 a-saintmarc@laposte.net ZA Beaugard</p> <p>Travail à façon fabrication et pose en menuiserie ébénisterie escaliers Travail de qualité recherche esthétique</p>
<p>La Belle Etoffe 06 83 17 72 45 labelletoffe@wanadoo.fr ZA Beaugard</p> <p>Vente de tissus au mètre, mercerie, fils à tricoter, perles, broderies, retouches</p>	<p>Atelier Bourguignon de Sablage et de Poudrage (ABSP) 03 80 76 50 53 absp21@yahoo.fr ZA Beaugard</p> <p>Thermolaquage de tous types d'ouvrages métalliques (aciers, aluminium...) neufs ou anciens Volets, portails, grilles, jantes pièces auto/moto, mobilier de jardin, radiateurs etc</p>	<p>Société Barbry Carrosserie Industrie (SBCI) 03 80 35 53 64 sbci@wanadoo.fr ZA Beaugard</p> <p>Vente d'outillage, d'abrasifs, de ru- bans de masquage, de papier kraft de peinture hydrosoluble et de matériel de peinture</p>
<p>Amphitryon coté green 03 80 35 58 78 Bois de Norges</p> <p>Restaurant - Traiteur (mariages, banquets, baptêmes, lunch, séminaires Sur commande : soirées cabarets, orientales, réceptions, méchouis, apéritifs dînatoires)</p>	<p>Romain New Ride 06 66 23 13 67 newride@neccar.com 5, rue de Savigny</p> <p>Renforcement du caractère de votre auto sans contredire les lignes d'origine du véhicule</p>	<p>Christian Chognard* 03 80 35 78 91 chchognard@wanadoo.fr 14, rue Charles Tissot</p> <p>Revêtement de sol carrelages faïences</p>

<p>Valérie coiffeuse à domicile*</p> <p>06 74 47 03 06</p> <p>18, rte de Dijon</p> <p>Coiffure à domicile hommes femmes enfants</p>	<p>Chronelec* 03 80 35 56 43 p.rousseau@chronelec.com ZA Beauregard</p> <p>Fabrication de systèmes de chronométrage Fabrication de panneaux d'affichages multicolores</p>	<p>Travaux Paysagers et Forestiers (T.P.F.) 06 37 27 69 45 sarltpf@voila.fr 1, chemin des herbues</p> <p>Création et entretien d'espaces verts, débroussaillage, élagage, abattage d'arbres, broyage de pierres, petits terrassements, pose de clôtures</p>
<p>Opatio piscines et spas 03 80 35 56 06 ZA Beauregard</p> <p>piscines (enterrées hors sol prêtes à plonger), équipement et entretien de la piscine (sécurité, chauffage, bâ- ches) Spas, saunas, traitement de l'eau (maison) éclairage, mobilier, arrosage pour le jardin</p>	<p>Technic'Embal</p> <p>Machines à conditionnement</p>	<p>Design vert* 06.33.17.81.36 designvert@orange.fr 6, route de dijon</p> <p>Conseil en "rénovation énergétique" des bâtiments et assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets HQE ou bioclimatique. Certifié "Expert en Rénovation Énergétique" par I-Cert Promotelec</p>
<p>Chalou SARL</p> <p>Magasin de sport</p>	<p>Dumont Bruno</p> <p>Charpente couverture</p>	<p>Entreprise Canaux</p> <p>carrelage</p>
<p>Renovbat</p> <p>plaquiste</p>	<p>A l'eau Plombier</p> <p>plomberie</p>	<p>Carnaby</p> <p>vêtements</p>
<p>Bonadei EURL</p> <p>maçonnerie</p>	<p>Testa Bruno maçonnerie</p> <p>La Truelle maçonnerie</p>	<p>David Zuddas Events</p> <p>traiteur</p>



Une Année à l'École Maternelle



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Chaque jeudi, en alternance, une classe se rend à la bibliothèque Municipale de Norges où lui est réservé un accueil chaleureux par les bibliothécaires. Les élèves empruntent un livre qu'ils rapportent chez eux. Lecture d'albums par petits groupes, recherche de livres en fonction du thème du moment. La visite se termine toujours par la lecture d'une histoire par l'institutrice. De nombreux albums seront empruntés également pour venir enrichir les «coins bibliothèque» de chaque classe.

UNE NOUVELLE MAMIE CONTEUSE

C'est avec beaucoup de joie que les enfants retrouvent régulièrement leur nouvelle mamie conteuse, Mme Jeannine DROUOT, ancienne ATSEM à l'école, habitant à Norges. Elle leur fait partager sa passion pour les histoires qu'elle sait raconter à merveille.



A LA DÉCOUVERTE DU GOUT

En octobre, dans la classe des petits de Mme VUILLAUME, à l'occasion de la semaine du goût, M. COLLARDOT pâtissier à Brétigny a fait déguster aux enfants les trois sortes de chocolat : blanc, au lait et noir, fait découvrir des gousses de vanille et des citrons verts.

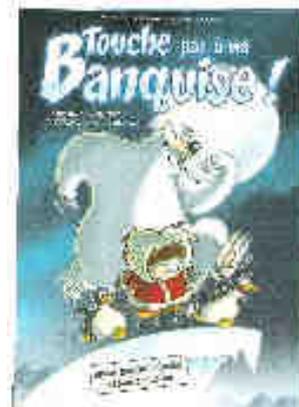
Il a ensuite animé un atelier cuisine :

Réalisation de 3 recettes de mignardises : moelleux au chocolat, sablé à l'orange et tartelettes aux pommes. Les petits ont pris un réel plaisir à mettre la main à la pâte, et à goûter les ingrédients. Le lendemain Ce fut un régal de déguster ce qu'ils avaient confectionnés pour les anniversaires du mois.



SPECTACLE AU ZÉNITH « TOUCHE PAS À MA BANQUISE »

Servie par une musique originale, associant spectacle vivant et projection d'images en 3D sur écran géant, cette grande fable comico-écologique de Noël a fait passer un moment d'une incroyable richesse visuelle et scénique, aux élèves des trois classes de maternelle et des classes de CP et CE1. Tout commence lorsqu'une grande compagnie américaine découvre dans l'Antarctique Sud, la glace la plus pure au monde. La richissime Lise Bergue, à la tête de cette firme, jette son dévolu sur un morceau de banquise qu'elle veut faire fondre pour en commercialiser l'eau. Slam petit manchot espiègle et rusé, sait bien que pour lui, comme pour sa petite bande d'amis le danger est grand. Il doit donc se mettre en quête de l'allié parfait, de celui qui seul, pourra préserver les jours heureux et l'intégrité de cet espace de paix et de pureté. Ti' NESKIMO, petit bonhomme malin, mais Inuit trop fraîchement recruté, va-t-il pouvoir aider ses nouveaux amis à se débarrasser de ces envahisseurs empotés et pollueurs missionnés par Lise Bergue? Ti' NESKIMO parviendra-t-il à déjouer les pièges de ces pilleurs d'icebergs ?



SÉANCE DE CINÉMA « À L'ANCIENNE »

Une salle de cinéma comme au temps des cinémas ambulants, avec projecteur au fond de la salle et le bruit caractéristique du défilement de la pellicule, ses grosses bobines de films et l'écran installé à l'Autre extrémité de la salle, une véritable découverte pour les enfants. Henri MERCIER, cinéaste animalier et conférencier scolaire, après avoir transformé une salle de l'école en salle de cinéma, a installé un ventilateur ainsi que des tapis au sol et des bancs pour le confort des petits spectateurs et la séance cinématographique pouvait commencer ! Au programme : la vie des animaux du pôle nord dans leur environnement naturel tout en découvrant une flore superbe pendant la belle période de l'année.

Carnaval

La fête a débuté par des chants interprétés par les bambins devant un parterre de parents attendris. Les enfants déguisés ont interprété les chants appris toute l'année à la chorale hebdomadaire puis ont présenté de nombreuses danses. Les parents déguisés ont été récompensés ! L'après midi s'est terminée par un goûter bien mérité !





PETITS JARDINIERS EN HERBE

Pour la plus grande joie des élèves de petite section, au printemps, la commune a réalisé un carré potager dans le patio de l'école. Plantation des pieds de fèves, bien trop à l'étroit dans leur petit pot de verre où ils avaient germé en classe. Installation de plan de tomates et de pieds d'œillets d'Inde. Au retour des grandes vacances, les enfants ont pu récolter et déguster les petites tomates cerise qui avaient mûri à foison.



POUR LES 3 CLASSES, 3 JOURNÉES AU « JARDIN DU CLOS DU ROY » À CHENOVE



Situé dans le vieux bourg, derrière les pressoirs des ducs de Bourgogne, le jardin municipal du clos du Roy est un lieu de détente ouvert à tous. Son parc animalier réunit 140 animaux : lapins, vache naine, poneys, cochon, ânes, chèvres, poules, dindons, paons... Des poissons dans une mare et le coassement des grenouilles, donnent à ce lieu un charme particulier. Dans le potager, les écoles viennent y cultiver légumes et fleurs toute l'année. On peut y découvrir le jardin des senteurs avec ses diverses plantes aromatiques. On peut également retrouver les traces des animaux

sauvages (écureuil, hérisson, lièvre...) dissimulées dans tout le parc et dans le nouveau labyrinthe. A proximité des vignes municipales, un espace de jeux et une aire de pique-nique accueillent les enfants. Les élèves ont participé à trois rallyes photos : sur les traces des animaux sauvages, à la recherche des vieux objets, à la recherche des animaux de la ferme. Ils ont pu entrer dans les enclos afin de nourrir les animaux et de pouvoir les caresser.



VENDANGES SEPT 2009



Parmi les travaux projetés par le comité de fleurissement, le premier réalisé ce printemps a été la plantation d'une vigne au carrefour de la Source. La récolte qui s'est révélée très abondante a permis aux élèves de l'école de faire leur première vendange. Plaisir de découvrir les grappes parmi le feuillage, d'y picorer quelques grains avant de remplir les paniers. Avant de quitter le vignoble, la maîtresse explique le fonctionnement d'un ancien pressoir que la municipalité a placé là en guise de décor. De retour en classe, les élèves ont fait déguster à toute l'école leur cueillette, et ont confectionné des gâteaux au raisin.



Noël



Tous les enfants de l'école attendaient avec impatience le père Noël. Il avait promis de venir vendredi 18 décembre, il a tenu parole. Accompagné tous les ans par un personnage extraordinaire (clown, marionnettiste...). Cette fois ci, il a fait découvrir aux enfants, sa cousine BECASSINE : star mondiale, qui a fait une démonstration remarquable de son talent de musicienne, avec son instrument fétiche, le « bâton de pluie », ensuite, elle a fait danser le Père Noël et les enfants sur la célèbre chanson

« bécassine c'est ma cousine ». Enfin, très fatigué, le père Noël s'est rendu dans chaque classe avec sa cousine pour offrir des cadeaux et distribuer des friandises à chaque enfant de la maternelle mais aussi du CP de Mme Mouillon et du CE1 de Mme JOBLOT.

Les petits encore émerveillés se sont enfin réunis autour du traditionnel goûter confectionné par les mamans et les ATSEM.

L'animation de Noël est réalisée bénévolement par M. et Mme LADIRE, de Brétigny depuis plusieurs années.

Les enseignantes Mmes BERTON, VUILLAUME et SAVIGNARD –SARAZIN les remercient chaleureusement.





ACCUEILS PERISCOLAIRES

Restaurant scolaire et Garderie Périscolaire **BRETIGNY – NORGES LA VILLE**

La Communauté de Communes du Val de Norges en a confié la gestion à la Fédération A.D.M.R.



Norges la Ville

03 80 33 47 43

Au restaurant scolaire : accueil des enfants scolarisés à Norges (maternelle - CP CE1)
A la garderie : accueil des enfants résidant la commune de Norges (tous les niveaux de maternelle et primaire)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Directrice des deux structures :
Martine CASES (titulaire BAFA et BAFD)

Brétigny :
Responsable adjointe : **Claude DROUHIN**
(titulaire BAFA)

Nadine PIQUARD (titulaire BAFA)
Violette LEFEVRE (titulaire CAP petite enfance)

Norges la ville :
Martine CASES
Christine CASTAING (BAFA en cours)
Daniella KITIC (titulaire BAFA)
Brigitte MILLOT (titulaire BAFA)
Bouchra NADIR (BAFA en cours)
Béatrice CRETIN (titulaire BAFA)
Patricia RIHET
Christine FICHOT (cuisine)

Brétigny

03 80 35 70 75

Inscriptions

Prendre contact avec
Martine CASES

pour établissement du dossier
d'inscription :

- Prévoir les photocopies des vaccinations
- Tarifs en fonction des revenus (tarif maxi appliqué si non présentation de l'avis d'imposition 2007)
- Attestation d'assurance

La Garderie

Dès 7 h 30 le matin
Jusqu'à 18 h 30 le soir
Réservation obligatoire
Prévenir de toute annulation



ATTENTION !

Pour que nous puissions assurer correctement la sécurité des enfants, vous devez nous avertir de toute présence ou de toute absence (maladie -absence instituteur - voyage scolaire - convenance personnelle...)

PREVENIR L'ÉCOLE NE SUFFIT PAS !

La cantine

Réservation, annulation sans facturation : prévenir au plus tard la veille avant 9 h



Pour modifier une réservation pendant les vacances scolaires

Les boîtes aux lettres sont relevées régulièrement.

Internet (pour les 2 structures) :
aps.norges@sfr.fr

La bibliothèque et le carnet des associations

Sport
Spéctacle
Convivialité
Culture
Animation
Détente

Les pages qui suivent sont entièrement dédiées aux associations qui ont bien voulu figurer dans ce bulletin.

Des nouvelles de la bibliothèque



Dix bibliothécaires à votre disposition

Depuis le mois de septembre 2009 la bibliothèque a fait l'acquisition de 42 nouveaux ouvrages

romans pour adultes, adolescents et enfants, bandes dessinées pour jeunes et adultes, documentaires pour tous.

Chaque mois vous pouvez découvrir le dernier numéro de :

- ◆ L'ordinateur individuel
- ◆ L'ami des jardins
- ◆ Julie
- ◆ Marie-Claire idées
- ◆ Maison et bricolage
- ◆ Sciences et vie découvertes
- ◆ I love english, junior
- ◆ 100 millions de consommateurs

450 CD à votre disposition

Quatre fois par an, la médiathèque de la Côte d'or prête à la Bibliothèque de Norges 450 CD de musique classique et contemporaine, de chansons françaises et étrangères, sans compter les musiques de film, les disques pour enfants et des textes humoristiques.

Tous les ans, une exposition est organisée avec présentation d'un fond de livres en rapport avec le thème présenté.

En 2010, les 13 et 14 mars :

Les animaux fantastiques

avec la participation des élèves de l'Ecole maternelle et de la cantine garderie

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la Communauté de Communes :

*le mercredi de 16h45 à 18h45,
le jeudi de 9h30 à 11h00,
le vendredi de 18h00 à 19h00,
et le samedi de 13h30 à 15h00*

Elle se trouve au premier étage de la mairie, accès par la gauche du bâtiment.

Les acquisitions récentes

romans

Trois femmes puissantes
de Marie Ndiaye

Loin des bras de Métur Arditi

La diagonale du vide de Pierre Péju

Mon enfant de Berlin

d'Anne Wiazemsky

Le dahlia rouge de Linda Laplante

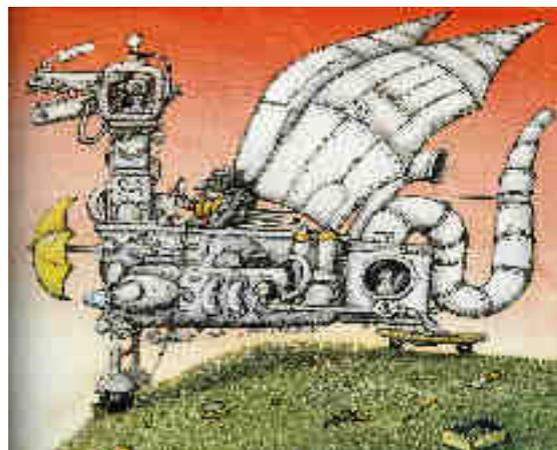
Perle noire de Harlan Coben

documentaires

Tout se mange avant 6 ans

Smoothies 100% pur plaisir

Se faire obéir sans crier



Un animal fantastique !

Contact E-mail :

bibliotheque.norges@laposte.net